

Vie associative/UGASC

Immortaliser les vertus d'unité et de paix

AN
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la Journée mondiale de la paix, les membres de l'Union gabonaise des associations de la société civile (UGASC) ont procédé, samedi dernier, à l'inauguration de la Maison de la paix et de la culture,

sise au quartier Awendjé, dans le 4e arrondissement de Libreville. Une mise en service officielle à laquelle a participé le secrétaire général de la commission nationale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Jean-Claude Engo Bekui. Allumage de la flamme de la paix, visite guidée

des locaux, dévoilement de la plaque inaugurale ont constitué les points forts de la manifestation. Le président de l'UGASC, Appolinaire Koumba Bouassa, a édifié l'assistance sur le bien-fondé de cet espace qui ambitionne de lutter contre la pauvreté. Pour sa part, le secrétaire général de la commission nationale de l'Unesco, Jean-Claude Engo Bekui, s'est réjoui de cette initiative et a assuré que son organisme accompagnera l'UGASC dans ses défis.



Le siège de l'UGASC désormais opérationnel.

Photo : Adjaf Ntoure

Sobraga/Jeu concours
Beaufort/Premier prix
Mercedes

Hugues Botoko, l'heureux gagnant



L'humoriste et ambassadeur de la Beaufort, Yaya Vichenzo, procédant au tirage au sort du jeu-concours.

Photo : Abel Eyeghe

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LANCÉ le 15 juillet 2019, le jeu concours Beaufort, organisé par la Société des brasseries du Gabon (Sobraga), en collaboration avec Tractafic Gabon, dont le premier prix était une Mercedes d'une valeur de plus de 40 millions de francs cfa a pris fin vendredi dernier. Avec le tirage au sort qui a fait un heureux gagnant en la personne de M. Hugues Botoko. Résidant dans la capitale, dame "Chance" lui a souri puisqu'il a enlevé la magnifique voiture convoitée par l'ensemble des participants. Plusieurs personnes ont pris part à la soirée organisée dans les jardins du Radison Blue à Libreville. Elle était animée par le duo Régis Massimba et le célèbre

humoriste Yaya Vichenzo, par ailleurs ambassadeur de la marque Beaufort. "Ce concours a enregistré plus de 300 participants", a rappelé Joël Gallato, directeur marketing et commercial de Sobraga. "Je pense que tout le monde est ravi à la fois de la qualité de la prestation et du suspense qui a été entretenu jusqu'à ce soir. Nous sommes donc très heureux d'avoir fait vivre le jeu-concours de la marque Beaufort sur l'ensemble du territoire", a-t-il indiqué. Recevant les clés de son véhicule des mains du DG de la Sobraga, Fabrice Bonatti, et de la Société Tractafic Gabon, Thérèse Gnembou, le gagnant de la Mercedes tant convoitée, Hugues Botoko, n'a pas caché son émotion: "Je suis ému. Et je ne sais quoi dire, si ce n'est remercier la Sobraga pour ce jeu et pour ce moment de joie pour moi."



Hugues Botoko, le gagnant du 1er prix du jeu concours Beaufort, brandissant les clés de sa nouvelle voiture.

Photo : Abel Eyeghe

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DES SOLIDARITES NATIONALES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERAL DES IMPOTS
BP : 45 - LIBREVILLE
TEL : 79.56.61



0008/MEFSN/SG/DGI

COMMUNIQUE

Le Directeur Général des Impôts rappelle aux entreprises que selon les dispositions de l'article P. 818 bis nouveau du Code Général des Impôts, les contribuables réalisant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à un milliard cinq cents millions de francs FCFA (1.500.000.000), ont l'obligation de souscrire leurs déclarations et de payer leurs impôts et taxes par télé procédures.

Le non respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 5.000.000 F.CFA par an, à compter de l'exercice au titre duquel le chiffre d'affaires susmentionné a été atteint.

Toutefois, les entreprises concernées disposent, à titre tout a fait exceptionnel, d'un délai supplémentaire jusqu'au 15 octobre 2019, pour se conformer aux prescriptions légales, faute de quoi, elles se verront appliquer l'amende sus évoquée.

A toutes fins utiles, des informations sur les modalités pratiques d'adhésion au portail fiscal gabonais sont disponibles sur le site www.etax.dgi.ga

Fait à Libreville le 17 SEP. 2019



Directeur Général des Impôts
Directeur Général Adjoint